

var Patients DMG pratique de médecine générale ([Atlas](#))

Description	Pourcentage moyen de patients d'une pratique de médecine générale possédant un dossier médical global (DMG) dans la pratique.	Code	stat_003_006_At
<i>Codification</i>		Variable(s) source(s)	<ul style="list-style-type: none"> PAT ATTRIB-Attribué à un cabinet de médecin généraliste PAT_GMD-Dossier médical global
%		Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> stat_003_005-Patients pratique de médecine générale stat_003_001-Dossier médical global stat_003_015-Contact avec le médecin généraliste (hors maison médicale) stat_003_007-Patients maisons médicales stat_003_011-Fidélité des patients DMG à la pratique de médecine générale attribuée stat_003_012-Fidélité des patients à la pratique de médecine générale stat_003_014-Moyenne des contacts chez le médecin généraliste par bénéficiaire
<i>Remarques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les patients possédant un DMG sont identifiés à l'aide de la facturation des codes nomenclature qui se trouve dans la liste de codes ci-dessous au cours de l'année de référence ou durant les deux années civiles écoulées. Chaque patient de cette base de données se voit attribuer une pratique de médecine sur la base d'un algorithme. Vous trouverez davantage d'informations sur ce processus dans la fiche Attribution à une pratique de médecine générale. Il peut s'agir d'une pratique de médecine solo ou de groupe ou encore d'un centre de santé de quartier (maison médicale). On considère qu'une pratique est active dans la mesure où elle compte au moins 1 250 contacts réguliers. Les contacts ayant lieu de nuit, le weekend ou les jours fériés ne sont pas comptabilisés. Le dossier médical global (DMG) contient les données médicales (traitements en cours, opérations, affections chroniques, etc.) d'un patient. Il a pour objectif d'améliorer l'accompagnement du patient et le dialogue entre les médecins traitants. Les patients paient un ticket modérateur moins élevé chez les généralistes où ils possèdent un DMG. Celui-ci doit être prolongé tous les deux ans. Les chiffres par unité géographique sont basés sur l'adresse de correspondance de la pratique connue de l'INAMI. Dans le cas de certaines pratiques solo, celle-ci ne correspond pas au lieu de travail. Les chiffres sont basés sur des années population complètes, c.à.d. qu'ils comprennent toutes les personnes nées ou décédées au cours de l'année de référence. Avant 2008, les travailleurs indépendants n'étaient pas couverts par l'assurance maladie obligatoire dans le cadre des « petits risques », dont font notamment partie les consultations chez le médecin généraliste. Il n'apparaissent donc pas dans ces chiffres avant le 1^{er} janvier 2008. Vous trouverez davantage d'explications à ce sujet sur le site web de l'INAMI. Vous trouverez davantage d'informations de contexte sur les chiffres dans le Chiffre-clé Atlas relatif aux Contacts avec le médecin généraliste. 	Mots clés	Prestations de soins de santé , Coûts , Prestataires de soins de santé
<i>Fréquence et timing de la mise à jour</i>	les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q3.		
<i>Le plus petit niveau géographique disponible</i>	Commune		
<i>Méthode de calcul</i>			
	(Total nombre de patients attribués avec DMG / Total nombre de patients attribués) x 100		
Disponible	2003		
Référence recommandée	IMA_AIM (5/09/2025), stat_003_006, Atlas IMA_AIM (accessed on 16/02/2026)		
Dernière mise à jour des métadonnées	5/09/2025		